

12 JUL. 2010

Aéfol n° 2365

A. INGENIERIE
S.A.S au capital de 150.000 €
Siège Social : 127 rue de Royan
16710 SAINT YRIEIX SUR CHARENTE
330 725 904 RCS ANGOULEME

EXTRAIT

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 9 JUIN 2010

PROCÈS-VERBAL DE DÉLIBÉRATION

Les associés de la société A. INGENIERIE se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle le 9 juin 2010 à 11 heures, dans les locaux de la société HOLDING ECD situés 12 - 14 rue Claude Bernard 35000 RENNES, sur convocation du président de la société.

Le commissaire aux comptes a en outre été convoqué à la présente réunion par lettre recommandée adressée le 25 mai 2010.

L'assemblée est présidée par Monsieur Gildas GARREC, représentant la société Présidente HOLDING ECD.

Les associés assistant à la réunion ont signé la feuille de présence en entrant en séance qui, après vérification, est certifiée exacte par le président. Cette feuille est tenue à la disposition des associés.

L'assemblée réunissant 3750 actions sur les 3 750 actions (2500 actions ordinaires et 1250 actions de préférence ADP 2009) composant le capital de la société peut régulièrement délibérer.

Le président met à la disposition de l'assemblée les documents suivants qui vont lui être soumis :

- Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009
- Le rapport de gestion du président
- Les rapports du commissaire aux comptes sur les comptes et sur les conventions réglementées visées à l'article L 227-10 du code de commerce
- Le texte des résolutions proposées

Puis, il est rappelé que l'assemblée doit délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009
- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de cet exercice et les conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce
- Approbation de ces comptes et conventions

- Affectation du résultat
- Constatation de la démission de Monsieur Bernard ELIE de ses fonctions de Directeur Général
- Questions diverses

Lecture est ensuite donnée des rapports sur les comptes et les conventions réglementées. Les comptes annuels sont présentés.

Cette présentation faite, la discussion est ouverte.

Au cours du débat qui s'instaure, toutes réponses sont apportées aux questions posées. Puis constatant que plus personne ne demande encore la parole, les résolutions suivantes sont successivement mises aux voix :

QUATRIÈME RÉSOLUTION – DEMISSION DU DIRECTEUR GENERAL

L'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Bernard ELIE de ses fonctions de Directeur Général de la société à compter du 23.03.2017.

Elle décide de ne pas procéder à son remplacement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION - POUVOIRS

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original des présentes, pour effectuer toutes formalités légales et notamment de publicité et dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce où besoin sera.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le président de séance.

Pour la société HOLDING ECD
Président de séance
M. Gildas GARREC